



Date : Lundi 14 août 2017

Lieu : Salle Donnallie – 231, boul. Gaudreau

Heure : 19 h

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 juillet 2017
4. Autorisation du paiement des comptes du mois de juillet 2017
5. Rapport du maire et des membres du conseil sur les activités municipales du mois de juillet 2017
6. Travaux de réfection du pavage d'une partie de la rue Rochon
7. Octroi du contrat des travaux de réfection du pavage d'une partie de la rue Rochon
8. Mandat de services professionnels pour l'évaluation de la stabilité du talus le long du sentier des Berges de la rivière Jacques-Cartier; affectation du surplus non autrement affecté
9. Acquisition des oriflammes; affectation du surplus non autrement affecté
10. Travaux supplémentaires dans le cadre du remplacement du raccord pompier et de la borne-fontaine murale de l'aréna; affectation du surplus non autrement affecté
11. Appui à Artspec Portneuf dans le cadre de sa demande au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf
12. Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux
13. Embauche d'un gérant de l'aréna
14. Approbation et refus de directives de changement et de modifications de contrats en vertu de la politique de gestion contractuelle

15. Mandat de services professionnels d'ingénierie relatif à l'augmentation de la capacité du poste de pompage Marcoux et la mise en place d'une chambre de dérivation
16. Engagement de la Ville auprès du MDDELCC à limiter le nombre de permis de construction émis pour le projet Aube sur le fleuve tant que les travaux liés au poste de pompage Marcoux ne seront pas réalisés et que les ouvrages seront fonctionnels
17. Mandat à la firme Morency société d'avocats pour entreprendre les procédures nécessaires afin de récupérer les taxes impayées pour l'immeuble situé au 140, rue Armand-Bombardier
18. Avis de motion et présentation du projet de règlement – Règlement modifiant le règlement numéro RMU-2016 afin de prévoir une interdiction de stationnement en tout temps du côté ouest sur une portion de la rue Commerciale
19. Période de questions
20. Affaires nouvelles

21. Liste de la correspondance
22. Levée de la séance

Pierre-Luc Gignac, avocat, OMA
Greffier